REGLEMENT 2017 AAPPMA LE HERON

OUVERTURE LE : samedi 11 mars 2017
FERMETURE LE : dimanche 17 septembre 2017
LA PECHE LES PIEDS DANS L' EAU LE : 27 mars 2017
WADERS AUTORISES DEPLACEMENT RAISONNABLE
CARNET DE PRISE ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE
LA PECHE NE SE PRATIQUE QUE SUR LA RIVE GAUCHE COTE TACOT

3 TRUITES FARIO DE 30CM PAR JOUR
ARRET PREFECTORAL EN COURS DE VALIDATION
16 TRUITES POUR L' ANNEE 2017

EMPOISSONNEMENT 2017
80 KG MARS ET 30 KG AVRIL DANS NO KILL

JOURNEE DE NETTOYAGE LE : samedi 4 mars 2017

L'AAPPMA EST RENTREE DANS L' URNE
CARTE INTERDEPARTEMENTALE DISPONIBLE
RECIPROCITE SUR TOUT LE DEPARTEMENT
ET LA FRANCE SUR TOUS LES PARCOURS EN RECIPROCITE URNE , EHGO , CHI .